

DÉPARTEMENT

Vosges

ARRONDISSEMENT

Saint-Dié-des-Vosges

CANTON

Gérardmer

COMMUNE

Granges-Aumontzey

n° d'affaire :

20210702_079

OBJET :

**Modification du Plan
Local d'Urbanisme (2.1)**

Nombre de conseillers en
exercice 27

Nombre de présents 16
Procurations 4

Nombre de votants 20

Le Maire soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la précédente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Le Maire,
Frédéric Thomas,



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-et-un, le 2 Juillet à 18 h 30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frédéric THOMAS, Maire.

La séance a été publique.

Etaient présents : BERNAGE Michel, BLAISE Martine, BONNE Martine, COLLIN Stéphane, CUNY Cyril, DAESCHLER Laetitia, GROSJEAN Claude, GUYOT Régine, LAURENT Etienne, MAURICE David, MOUROT Corinne, PERRIN Eric, SOMARÉ Christelle, STACH René, THOMAS Frédéric, VOIRIN Julien.

Ayant donné procuration : BARETH Lydie (à GUYOT Régine), MARCHAL Sophie (à THOMAS Frédéric), PERRIN Christine (à STACH René), ROUSSEL Elisabeth (à DAESCHLER Laetitia).

Etaient excusés : DURIEZ Frédéric, HABY Laurent, JACOB Christophe, VINCENT Marie-Christine.

Etaient absents : BATOZ Antoine, JACQUEMIN-COLIN Sylvie, KILINC-LAGUIN Marie-Cécile.

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Martine BONNE a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 21 Mai 2021 est lu et adopté à l'unanimité des membres votants.

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.153-36 à 44,

VU le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de GRANGES-AUMONTZEY approuvé le 13 avril 2006, modifié le 9 Avril 2013, Considérant le projet d'extension et le dépôt d'un dossier d'Unité Touristique Nouvelle par le camping Huttoptia,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants,

- **Décide** d'engager une modification du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de GRANGES-AUMONTZEY,
- **Charge** Monsieur le Maire d'entreprendre les formalités nécessaires,

.../...

.../...

• **Demande** la mise à disposition de la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour apporter à la Commune tous les conseils utiles au bon déroulement du dossier.

Tous les membres ont signé.
Pour copie certifiée conforme,
Granges-Aumontzey, le 8 Juillet 2021
Le Maire,
Frédéric Thomas

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thomas', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.